



France Services
Proche de vous au quotidien

Besoin d'aide pour votre déclaration de revenus ?

**Vous hésitez entre plusieurs cases
ou ne savez pas quoi déclarer ?**

**Vous souhaitez effectuer
votre déclaration sur internet,
mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?**

Vous avez jusqu'au 20 mai 2021 (pour la version papier) et jusqu'au 8 juin 2021 (par internet) pour effectuer votre déclaration d'impôt 2021 sur les revenus 2020.

Compte tenu de la crise sanitaire et afin d'organiser au mieux les entretiens, merci de prendre rendez-vous auprès de la structure France Services de votre choix. Les dates seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits.

Afin de faciliter votre accueil, nous vous invitons à vous munir si possible des éléments suivants :

- Avis d'imposition de l'année précédente,
- Feuille de déclaration de l'année en cours,
- Identifiant et mot de passe si vous avez déjà déclaré vos revenus sur le site impots.gouv.fr et identifiants d'accès à votre boîte e-mail.



Pays de Nexon
Monts de Châlus
communauté de communes

PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS

France Services Châlus : 05 19 09 00 04 - France Services Nexon : 05 55 58 11 05